



La Gazette de Grépiac

L'information municipale bimestrielle

Décembre 2017 - N°1

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture de la Mairie

du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h00
De 14h00 à 18h00

☎ 05.61.08.54.60

💻 mairie-grepiac@wanadoo.fr

Numéros d'urgence

- 15 : SAMU
- 17 : Gendarmerie
- 18 : Pompiers
- 119 : Enfance en danger

Gendarmerie d'Auterive

☎ 05.61.50.94.00

Pharmacies de garde

☎ 3237 ⁽¹⁾

www.3237.fr

⁽¹⁾ accessible 24h/24 et coûte 0,34€/min depuis un téléphone fixe.

PERMANENCE DES ÉLUS

Mme le Maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez-vous

Maire - Céline GABRIEL

Toute la semaine

1^{er} Adjoint - Franck MUNIGLIA

Affaires scolaires - Urbanisme - Infrastructures

Le samedi matin

2^{ème} Adjointe - Laurence VASSAL

Lien social, Communication, Associations

Toute la semaine après 18h

Le jeudi et samedi matin

3^{ème} Adjoint - François PIQUEMAL

Finances - Budget

Toute la semaine après 18h

Le samedi matin

Lors de vos prises de rendez-vous, merci de préciser l'objet de votre venue pour que nous puissions la préparer au mieux.

L'information municipale retrouve votre boîte aux lettres.

La communication est un point essentiel pour notre équipe municipale.

En plus du blog de la mairie, de la page Facebook et du panneau lumineux, nous tenons à tenir informé un maximum d'habitants par la diffusion d'une information papier. A compter du mois de janvier 2018, vous trouverez dans vos boîtes aux lettres un feuillet d'informations concernant notre commune. Tous les deux mois, et plus précisément les mois impairs, « **La gazette de Grépiac** » vous informera.

Appel aux Grépiacais et Grépiacoises

Pour que cette « Gazette de Grépiac » soit le lien entre vous et nous, nous aimerions proposer dans ce feuillet un encart « jeux - énigmes - rébus - etc. » et publier régulièrement une photo insolite prise sur Grépiac.

Si certain(e)s d'entre vous souhaitent participer à ce projet en créant des grilles de mots croisés, des rébus, devinettes, ou en proposant des photographies insolites, merci de contacter la commission communication.

Nous mettrons aussi en place une rubrique « Petites annonces entre particuliers ». Ces annonces ne concerneront que des ventes - locations (biens, matériels, objets), des dons, des échanges, des offres d'emploi mais pas de propositions de services.

INFORMATIONS MUNICIPALES EN BREF

Dispositif saisonnier « vagues de froid » de la Préfecture de la Haute-Garonne ouvert sur la période du 1er novembre 2017 au 31 mars 2018.

Toutes les personnes vulnérables sont invitées à se faire enregistrer sur les registres de la mairie ; de même si vous connaissez de telles personnes, nous vous remercions de nous avertir.

Fermeture de l'îlot - zone Natura 2000.

Désormais, l'îlot est interdit aux voitures et aux véhicules à moteur qui sont invités à se garer sur le parking juste avant la barrière.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter en 2018, vous devez vous inscrire avant le 31/12/17.

Permanence tenue par les élus

samedi 30 décembre 2017 de 9h00 à 12h00

N'oubliez pas votre **carte d'identité** et un **justificatif de domicile de moins de 3 mois**.

Demande de déclaration d'état de catastrophe naturelle

liée à la sécheresse de cet été. Certains administrés nous ont signalé des fissures dans leurs habitations.

Si vous êtes dans ce cas, merci de contacter la mairie avant le 20/12/17. Nous devons faire une déclaration commune auprès de la préfecture avant la fin de l'année.

Achats groupés de bois de chauffage - Vous nous avez interrogés sur la possibilité d'organiser un achat groupé pour bénéficier de tarifs préférentiels. Nous avons contacté un grand nombre de revendeurs de bois mais nous n'avons pas pu avoir de tarifs en dessous du prix du marché. La moyenne des prix est de 65€/stère (en 50 cm), 68€/stère (en 40 cm). Compte tenu des différentes propositions commerciales, nous avons pris la décision de ne pas continuer à travailler sur ce dossier. Nous pouvons toutefois vous communiquer les coordonnées de deux revendeurs proches de Grépiac

LE CONSEIL MUNICIPAL : QUI FAIT QUOI ?

Tous les élus
participent à une ou
plusieurs commissions.



MAIRE

Céline GABRIEL

Ils sont à votre écoute.



1er ADJOINT

Franck MUNIGLIA

*Affaires scolaires
Urbanisme
Infrastructures*



2ème ADJOINTE

Laurence VASSAL

*Communication
Lien social
Associations*



3ème ADJOINT

**François
PIQUEMAL**

*Finances
Budget*



**Conseillère
déléguée**

Juliette ALVAREZ
*Ressources
Humaines*



Conseiller délégué

René PAVAN

*Services techniques
Suivi des
interventions*

Les membres des commissions municipales



Conseiller

Claude ALCIBIADE

*Travaux et suivi des
interventions*



Conseiller

**Francis
BETREMIEUX**

*Budget - finances
Voirie et sécurité
routière*



Conseiller

**Jean-Luc
CHIVIALLE**

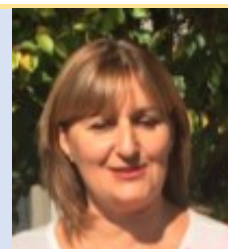
*Environnement
Voirie*



Conseillère

Béatrice DURAND

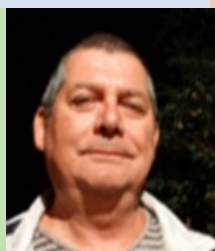
*Social
Communication*



Conseillère

**Hélène
ECHEVARRIA**

*Environnement
Affaires scolaires
Personnel
communal*



Conseiller

Dominique MARQUET

*Sécurité routière
Voirie
Urbanisme*



Conseiller

Patrice MOULIS

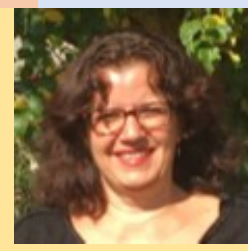
*Voirie - Urbanisme
Travaux et suivi des
interventions
Sécurité routière*



Conseillère

Sylvie PEREA

*Social
Commission électorale*



Conseillère

Yolande TOURNUT

*Social
Commission électorale*

LA BIBLIOTHÈQUE

Inaugurée le 11 novembre dernier, la bibliothèque et ses bénévoles vous accueillent :

- **Mercredi de 16h00 à 18h00** (ouverte le 27/12/17 et le 03/01/18)
- **Jedi de 17h30 à 19h30** (fermée le 28/12/17 et 04/01/18)

Fonctionnement de la bibliothèque

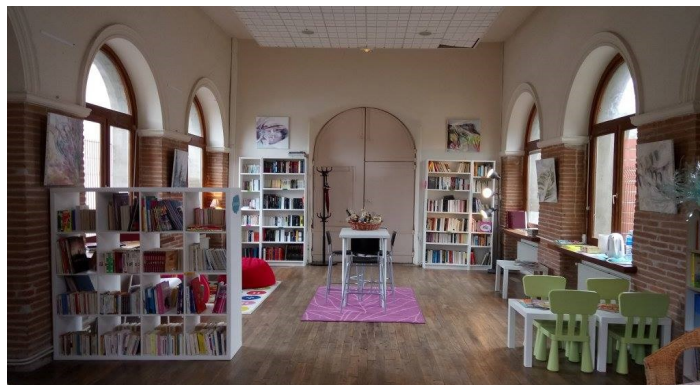
L'accès à la bibliothèque et la consultation des documents sur place ne nécessitent pas d'inscription. La bibliothèque est libre et gratuite pour tous. Les dons d'ouvrages ou de magazines sont acceptés dans la mesure où ceux-ci sont en bon état et que leur publication ne date pas. L'utilisateur peut emprunter autant d'ouvrages qu'il le souhaite. Il pourra faire un don s'il désire conserver un ou plusieurs ouvrages.

Être bénévole pour tenir les permanences

Pour s'inscrire comme bénévole, rendez-vous à la bibliothèque ou à la mairie.

Quelles seront vos tâches en tant que bénévole ?

- ⇒ Accueillir le public
- ⇒ Expliquer le fonctionnement de la bibliothèque
- ⇒ Recueillir les retours des ouvrages empruntés et s'assurer qu'ils n'ont pas été détériorés
- ⇒ Compléter les rayonnages si besoin
- ⇒ Recueillir les dons et les trier
- ⇒ Participer aux réunions ou événements dans le cadre du développement de notre bibliothèque



Des ateliers à la bibliothèque

Vous êtes habile de vos mains dans un domaine artistique, vous avez une passion ou des savoirs que vous souhaitez partager... Vous êtes les bienvenus : la bibliothèque accueillera des ateliers de partage **les mercredis de 14h00 à 16h00**. Pour proposer vos ateliers, inscrivez-vous à la bibliothèque ou à la mairie.



Mercredi 27 décembre 2017 de 14h à 16h
Atelier Point de croix sur le thème de Noël

Atelier gratuit limité à 5 personnes⁽¹⁾.
Le matériel sera fourni.

Les inscriptions se font en mairie avant le 21 décembre 2017.

⁽¹⁾ liste d'attente ouverte si le quota est dépassé et/ou programmation d'un autre atelier

LES AVANCÉES DE NOTRE PROGRAMME

Site Internet

Étude des devis reçus. Nous espérons pouvoir basculer le blog sur le site courant premier trimestre 2018.

Cantine

Les études pour la correction acoustique de la cantine ont été réalisées en octobre par Jean-Luc CHIVIALLE. Les principales sources émettrices de bruit ont été identifiées : la voix, le choc des couverts sur la table, la manipulation de chaises, ... Les différentes solutions et les devis sont à l'étude.

Zéro Phyto

Approbation du Plan de désherbage zéro phyto et demande de subvention pour l'achat de matériels alternatifs auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Franck MUNIGLIA et Jean-Luc CHIVIALLE ont retenu les matériels suivants : un coupe-fil sur batterie, un coupe-fil thermique et un désherbeur thermique infrarouge.

Salle des Fêtes

Les enveloppes d'appel d'offres ont été ouvertes et nous avons retenu 3 maîtres d'œuvre qui vont être reçus ce mois-ci.

Commission extra-municipale « Quartier »

Afin de discuter et d'échanger sur les problématiques que rencontrent les différents quartiers, nous mettons en place la commission extra-municipale « Quartier ».

Les élus et le représentant de chaque quartier participeront à ces réunions consultatives.

Les personnes désireuses de devenir les référents de leurs quartiers peuvent se faire connaître en remettant à la mairie le bulletin joint à ce numéro avant la fin de l'année 2017.

VIE SCOLAIRE

En ce qui concerne Grépiac, les rythmes scolaires resteront inchangés pour la rentrée scolaire 2018/2019.

Cependant, ils sont de nouveau sur la sellette.

La question sera donc étudiée, en temps et en heure, pour la rentrée 2019/2020 ; nous préférons ne pas prendre de décision dans la précipitation.

RÉTROSPECTIVE



Journée du 11 novembre

Commémoration du 11 novembre - Petit marché local
Inauguration de la bibliothèque - Associations



Samedi 25 novembre

Repas des aînés confectionné par Yvan, le cuisinier de la
cantine et servi par les élus



AGENDA

Vendredi 15 décembre

20h30 **Cinéma** - entrée gratuite
"Alice aux pays des merveilles"
de Tim Burton à la Salle Arc-en-Ciel soirée organisée par Les
Lumières du village

Mardi 19 décembre

9h30 **Visite du Père Noël et
goûter** à l'école maternelle
organisés par l'école
12h00 **Repas de Noël à la cantine**
pour les enfants et les
enseignantes

Vendredi 12 janvier

20h30 **Réunion des associations**
Salle du Conseil Municipal

Vendredi 19 janvier

18h30 **Vœux de la Municipalité**
Salle Arc-en-ciel

Dimanche 28 janvier

12h00 **Repas de la Pétanque**

Infos battues



Des battues sont organisées, le plus souvent dans les bois de Grépiac et de Labruyère-Dorsa, les samedis suivants :

- Décembre : 23
- Janvier : 6, 20 et 27
- Février : 3, 10, 17 et 24

Les chasseurs vous informent qu'il n'y a aucun danger à se promener sur les routes mais qu'il est dangereux et fortement déconseillé de se balader dans les bois où se déroulent les battues.

Prochaine parution : **fin JANVIER 2018**

Dépôt des informations **avant le 7 janvier 2018**

Boîte aux lettres de la mairie « Communication » ou par mail : lagazettedegrepiac@gmail.com